



T'as pas su ???

Les CAN* (Congés d'ancienneté) c'est bientôt fini !?!

Certains Chefs Cis se sont permis de les retirer, de ce fait, nous sommes intervenus lors du dernier CT (Comité Technique).

Réponse de l'administration



Congés d'ancienneté (CAN) :

« Ces congés sont toujours actifs et figurent bien dans le RI. Cependant la loi de transformation de la FP (Fonction Publique) nous oblige dans son Art .47, de mettre fin à ces dérogations avant le 1er Janvier 2023. Nous ouvrirons des discussions avec vous très rapidement sur le sujet ».

**Les CAN ont été stoppé par l'administration vers 2007. Il s'agissait d'avoir un jour de congé supplémentaire annuel par tranche de 5 ans d'ancienneté, 2 au bout de 10ans et ainsi de suite.*

L'IAT POUR LES JEUNES, LES CAN POUR LES ANCIENS, PERSONNE NE SERA EPARGNE. RESTONS SOLIDAIRE !!! RDV LE 20 AVRIL